



FUGA
Formation

Sécurité au travail Échafaudage
roulant (selon la
recommandation R457)

INFORMATIONS

PUBLIC

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

PRE REQUIS DE PRÉSENTATION A LA FORMATION

- bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du travail
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

DURÉE :

1 journée soit 7H00

LIEU

Fuga Formation / Intra-entreprise

DÉLAIS D'ACCÈS

En fonction des places disponibles

ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Finalité: Obtenir une attestation de compétences Échafaudage roulant selon la recommandation R457

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :

Théorie

Réglementation européenne et nationale

Statistiques nationales

Définition des chutes de hauteur selon le code du travail

Définition du travail en hauteur (décret 2004-924) Loi 91-1414 :

Obligations des employeurs et des salariés

Droit d'alerte et droit de retrait

Définition du plan de prévention

- Réglementations spécifiques E.P.I., échelles, escabeaux, échafaudages

Équipements de protection individuelle contre les chutes

Définition des 3 catégories d'E.P.I. Arrêté du 19 mars 1993

Définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air

E.P.I. contre les chutes : description et normes

Réglementation et les règles applicables aux échafaudages roulants

Décret 2004-924 concernant les échafaudages Norme des échafaudages roulant

Règles de montage Règles d'utilisation



FUGA
Formation

INFORMATIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie interactive construite autour du vécu des participants, de leurs problématiques concrètes et centrées sur les échanges
- Alternance d'apports théoriques, préparation aux questions/réponses
- Remise d'un support de formation règlementaire

MODALITÉ D'ENCADREMENT

- Formateur spécialisé

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITÉ DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

VALIDITÉ

5 ans

TARIF

Nous consulter



LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité



REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81

aureliaberquier@fugaformation.fr

Formation pratique :

- **Contrôler les éléments constitutifs**
- Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales, roues)
- **Contrôle des éléments constitutifs**
- Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales)
- Rendre compte des éventuels défauts relevés et solutions proposées
- **Instructions de la notice de montage**
- Lecture de la notice
- Détailler les différentes indications portées sur cette notice (règles de montage, d'utilisation, de stockage et d'entretien) Vérifier si les instructions du fabricant permettent le montage prévu
- **Réalisation du montage et du démontage**
- Réaliser le balisage
- Organiser le montage (rangement, définition des tâches) Monter la structure en respectant les étapes (mise à niveau, contreventement,...) et la sécurité
- Démontez l'échafaudage
- **Validation du montage**
- Utiliser la fiche de contrôle
- Commenter et expliquer les points non validés

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation des connaissances du stagiaire
- Une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages)
- A l'issue de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation.

Tous les stagiaires doivent avoir leurs équipements de protection individuelle (EPI) pour les ateliers pratiques

Chaussures de sécurité / Gilets et gants de manutention / Casques avec jugulaire / Harnais de sécurité